

L'hygiène numérique



DELAROSE Axel
LE LANN Brewen
DELAUNEY Simon

I. Introduction :	3
II. Analyse des besoins :	3
III. Notre action face au problème :	4
a) La cible	4
b) Le contenu	4
c) Les moyens	4
d) les lieux et les dates	5
IV. Modalités de réussite	6
V. Risques	6
a) Impossibilité d'intervenir dans l'endroit prévu	6
b) Non compréhension du sujet	6
c) Manque de connaissance sur le sujet	6
d) Manque d'attention de la part de l'auditoire	6
VI. Communication	7
VII. Conclusion	7
IX. Bibliographie	8

I. Introduction :

D'après une étude publiée sur Médiamétrie en 2022, en France, 75% de la population française utilise internet chaque jour que ce soit pour chercher des informations, communiquer, se divertir, faire des achats en ligne ou enfin s'occuper de procédures administratives. Toutes ces activités utilisent des données sensibles : personnelles, bancaires...

Internet présente de nombreux avantages, mais il est important de souligner le problème de la sécurité en ligne. En effet, le fonctionnement complexe d'Internet peut entraîner une méconnaissance des dangers qui y sont associés pour une partie de la population. Nous considérons qu'il est important de contribuer à l'éducation de celle-ci sur ce sujet.

C'est pour cela que nous avons basé notre projet IHH sur l'hygiène numérique. Ce Projet à pour but d'enseigner les bonnes pratiques à appliquer sur internet et de sensibiliser aux cybermenaces.

II. Analyse des besoins :

Avant de détailler le contenu de notre projet, il est important de pouvoir visualiser le problème auquel nous tenterons de répondre.

L'étendue de ce celui-ci peut être visualisable avec des chiffres. Selon une statistique de l'insee 43.1% des internautes ont déclaré avoir reçu un message qui les invite à se connecter à un site internet frauduleux en 2019. Cette étude de l'insee que nous pouvons voir ci-dessous contient aussi les chiffres pour les autres types de cyber malveillances.

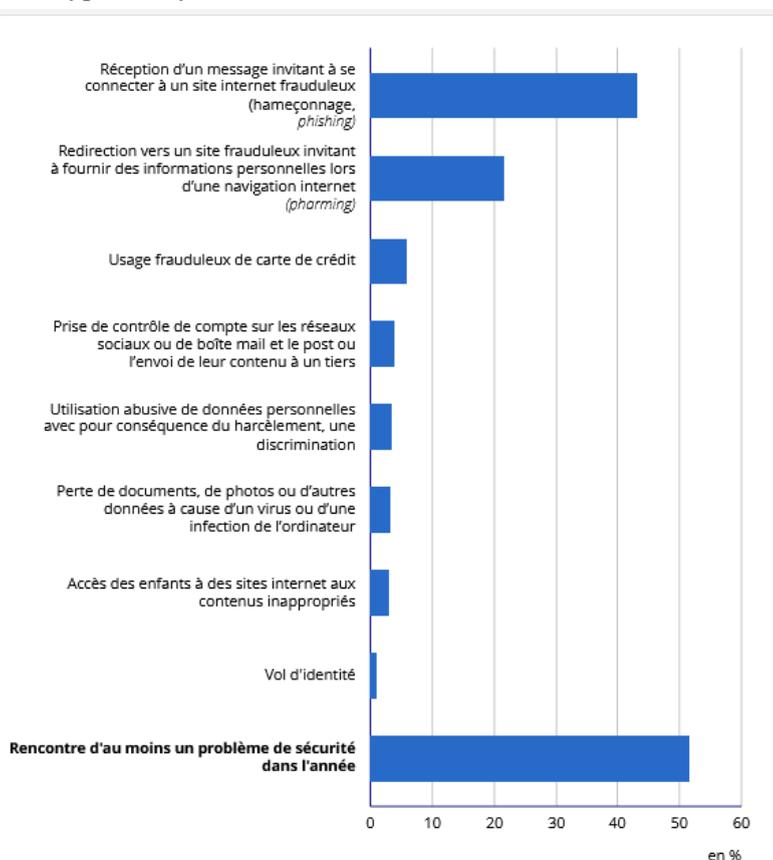


Figure 1: Pourcentage des internautes confrontés à des cybermenaces selon l'INSEE en 2019

Selon une autre source plus récente [Cyber.malveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr), les 10 cybermalveillances les plus fréquentes en 2021 étaient : l'hameçonnage (le phishing), les arnaques au faux support technique, le cyberharcèlement, violation de données personnelles, les rançongiciels ou ransomwares, les spams, attaques par déni de service¹ [PRO], Faux ordres de virement [PRO], les Virus.

Les conséquences de ces actes sur un individu peuvent aller d'une perte d'argent à une usurpation d'identité.

Notre projet va participer à la réalisation des objectifs de développement durable numéro 4 : Éducation de qualité et numéro 9: Industrie, innovation et infrastructure. En effet, ce projet participe à l'éducation de la population sur l'hygiène numérique et il permet aussi de rendre l'infrastructure numérique plus sûre.

III. Notre action face au problème :

a) La cible

Nous avons pour objectif de sensibiliser les jeunes adultes et les adultes aux dangers que peut représenter internet, notamment lorsqu'ils partagent des informations sur un site ou via un mail.

b) Le contenu

Notre conférence, d'une durée approximative de 45 minutes à 1 heure, se déroulera en trois parties distinctes. Dans un premier temps, nous aborderons l'ampleur du problème représenté par les cyberattaques, mettant en lumière l'impact significatif de ces menaces sur la société moderne. Ensuite, nous explorerons en détail les conséquences néfastes des cyberattaques, telles que l'usurpation d'identité et les pertes financières, soulignant l'importance de comprendre ces risques pour mieux s'en prémunir. Enfin, nous nous pencherons sur les différents types d'attaques et de cybermenaces. Les types de cybermenaces dont nous allons parler sont : l'hameçonnage, le vol de mot de passe, le danger des wifis public, les virus, l'usurpation d'identité et autres.

Pour chaque exemple nous partagerons des stratégies efficaces pour prévenir ces menaces, offrant ainsi aux participants des moyens concrets pour protéger leur vie numérique.

c) Les moyens

Notre intervention sera en accès libre et se fera sujet par sujet afin que celle-ci puisse être prise en cours de route. Chaque partie pourra se décliner sous la forme d'un quiz, d'une démonstration ou encore d'une analyse d'un fait réel. Toutes ces parties auront pour but de montrer les risques et par la suite d'expliquer comment s'en protéger. Nous avons la chance d'être accompagnés de notre parrain : Elouen Le Lann, un ingénieur en cybersécurité chez Arkéa. Nous nous appuyerons sur ses connaissances afin de nous assurer que les informations que nous communiquerons dans notre intervention soient exactes.

¹ attaque par déni de service : une attaque informatique ayant pour but de rendre indisponible un service, d'empêcher les utilisateurs légitimes d'un service de l'utiliser.

d) les lieux et les dates

Notre présentation aura lieu à la médiathèque de Plouzané et si cela est possible au centre social de Plouzané. Cette médiathèque est un endroit propice à notre intervention car c'est un lieu fréquenté par tous types de personnes qui pourraient être intéressés par des conseils sur le sujet. Ce lieu n'est aussi pas étranger au sujet du numérique car il organise tous les mercredis de 15h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h des permanences numériques.

La date de la conférence organisée à la médiathèque sera le samedi matin 16 mars 2024, de 10h à 12h.

Nous avons pris contact avec le centre social de Plouzané pour un éventuel passage dans leur association. Nous sommes en attente d'une réponse.

Le déroulement du projet est organisé selon le Diagramme de Gantt ci dessous :

Tâches en cours	
Tâches réalisées	
Tâche éventuelles	

	Décembre			Janvier					Février					Mars				Avril			
Semaines	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Trouver un lieu pour intervenir																					
Recueillir des informations pour la présentation																					
Conception de la présentation																					
Créer l'affiche																					
Entraînement de présentation																					
Première pose des affiches																					
Perfectionnement de la présentation																					
Deuxième pose des affiches																					
Passage à la médiathèque																					
Passage au centre social																					

IV. Modalités de réussite

Pour que le projet soit un succès, il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant de participants pour former un public d'environ 20 personnes. Pour garantir un bon déroulement de la présentation et la transmission efficace des messages, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie sur le sujet présenté, ce qui permettrait de répondre aux éventuelles questions et d'éviter tout échec. Idéalement, l'ensemble de l'auditoire comprendra et appliquera les bonnes pratiques présentées, mais ce critère ne pourra pas être vérifié, car nous ne pourrions pas suivre comment les personnes présentes utiliseront les outils numériques après la conférence.

V. Risques

Il est crucial d'identifier les risques susceptibles de faire échouer notre projet IHH et de nuire à sa réussite.

a) Impossibilité d'intervenir dans l'endroit prévu

Si la médiathèque de Plouzané n'est pas en mesure de nous accueillir ou rencontre un empêchement à la date prévue, nous devons alors discuter avec la responsable pour reporter notre intervention. Cependant, cette situation est peu probable car nous avons convenu avec la médiathèque d'une date réservée pour notre intervention.

b) Non compréhension du sujet

Il y a un risque que notre auditoire ne comprenne pas certains aspects de notre conférence si notre langage n'est pas adapté. Pour éviter ce problème nous allons faire attention à nous exprimer de façon audible et à une vitesse adéquate. Il est aussi important que nous soyons capables d'expliquer simplement et efficacement les sujets que nous allons aborder, en particulier les aspects les plus techniques, tels que le sujet concernant les réseaux Wi-Fi publics, par exemple. Nous allons aussi organiser un quiz en début de conférence pour mesurer les connaissances de notre auditoire sur le sujet.

c) Manque de connaissance sur le sujet

Il est nécessaire que nous ayons une bonne compréhension de l'hygiène numérique. En effet, un manque de connaissance de notre part peut nuire profondément à la qualité de notre présentation et nous rendre plus susceptible de communiquer des informations erronées. Afin de pallier ce problème, nous allons approfondir les recherches sur le sujet et les vérifier à l'aide de notre parrain.

d) Manque d'attention de la part de l'auditoire

Il existe un risque que notre manière de présenter soit trop répétitive, ce qui pourrait entraîner un manque d'attention de la part de notre public et des signes d'ennui. Nous allons

prendre des mesures pour prévenir cette éventualité en ponctuant notre présentation par plusieurs quiz et en interpellant l'auditoire sur plusieurs sujets afin de les impliquer.

VI. Communication

Afin de sensibiliser un maximum de personnes à l'hygiène numérique, il est essentiel de susciter l'intérêt d'un large public. Pour ce faire, la médiathèque de Plouzané nous a offert l'opportunité de figurer dans leur flyer d'activités du printemps, et nous pourrions également être mentionnés dans le journal de la ville. De notre côté, nous prévoyons de concevoir une affiche mettant en avant notre projet, que nous afficherons dans des lieux publics fréquentés tels que les commerces, la mairie, les écoles (pour intéresser les parents) et autres. Nous exposerons les affiches une première fois trois semaines avant la présentation et une autre fois une semaine avant pour être sûr d'être bien visibles.

VII. Conclusion

Ce projet IHH est essentiel car les arnaques ou les fraudes des cyberattaques évoluent très rapidement et sous de nouvelles formes plus complexes et délicates à discerner. De nos jours, tout se fait par internet donc un grand nombre de personnes de notre société est concerné par le monde numérique et peut être confronté, sans nécessairement le savoir, aux risques qui y sont associés. Le choix que nous avons fait de contacter la Médiathèque de Plouzané est pour nous un choix judicieux, car cela nous permet de toucher un public varié. Nous trouvons que le sujet de l'hygiène numérique est trop peu mis en avant vers un public large par rapport à son importance. Et enfin pour que le message du projet soit le mieux compris et appliqué dans les utilisations personnelles des outils numériques, on passera par des exemples compréhensibles par tous.

Nous souhaitons que cette intervention sensibilise notre public aux dangers d'Internet et les incite à partager leurs connaissances avec leur entourage, amplifiant ainsi l'impact de notre présentation.

IX. Bibliographie

Lien vers l'étude de médiamétrie:

<https://www.mediametrie.fr/fr/annee-internet-2022>

Lien vers la statistique de l'INSEE

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6475020>

Lien vers la statistique de cybermalveillance.gouv.fr

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cybersecurite-les-cybermalveillances-les-plus-frequentes>